



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 6 juin 2023

AMÉLIORATION DE LA MOBILITÉ ENTRE SAINT-ÉTIENNE ET LYON (Mobi'LYSE)

L'État a lancé en 2018 une démarche d'amélioration de la mobilité dans le corridor entre Saint-Étienne et Lyon avec la volonté d'agir à court, moyen et long termes sur les différents modes de déplacements. La loi d'orientation des mobilités (LOM), promulguée le 24 décembre 2019, a fait de cette démarche une priorité à laquelle l'État consacre 400 millions d'euros à investir d'ici 2027.

Dans le cadre de cette démarche partenariale, associant les collectivités territoriales et les autorités organisatrices de la mobilité, un accord régional de relance a été signé en janvier 2021 par lequel le Conseil régional et l'État apportent respectivement 100 millions d'euros sur le volet ferroviaire.

Le Conseil départemental du Rhône et l'État cofinancent par ailleurs, respectivement à hauteur de 6 millions d'euros et 3 millions d'euros, des travaux d'amélioration de la RD342 qui constitue un itinéraire essentiel de la substitution à l'itinéraire A7 – A47.

En tenant compte des initiatives, actions, études et travaux portés par l'ensemble des partenaires, ce sont d'ores et déjà près de 510 millions d'euros qui seront dédiés à terme à l'amélioration de la mobilité entre les deux métropoles. Cette enveloppe financière a vocation à être complétée à terme par les contributions des différents partenaires de la démarche.

Et à ce jour, ce sont 195 millions d'euros dont 111 millions d'euros État qui ont déjà été engagés afin de faire avancer l'ambition commune de l'ensemble des partenaires.

Le rapport remis par le conseil d'orientation des infrastructures à la Première ministre en février 2023 réaffirme la priorité de cette démarche dont les objectifs sont :

- renforcer l'utilisation du mode ferroviaire et des autres transports collectifs ;
- promouvoir l'intermodalité ;

- favoriser le covoiturage ;
- améliorer les conditions de circulation routières (fluidité et sécurité) ;
- décarboner les déplacements et réduire les nuisances générées par l'infrastructure autoroutière.

A l'issue du comité stratégique restreint relatif à l'amélioration des mobilités entre Lyon et Saint-Étienne présidé par la Préfète de région, Fabienne BUCCIO, ont notamment été annoncés :

- l'augmentation dès 2026 du nombre de places dans plusieurs trains entre les deux métropoles, avec l'allongement, notamment en heures de pointe, puis en 2029 sur l'ensemble des trains ;
- la définition au 1^{er} trimestre 2024 d'un programme ferroviaire complémentaire à l'issue des études en cours,
- la mise en place d'un fonds spécifique dans le cadre de cette démarche de 5 M€ de l'État pour le vélo, visant notamment à l'amélioration et à la sécurisation du rabattement sur les gares ;
- la mise en place d'un fonds spécifique dans le cadre de cette démarche de 6M€ de l'État dédié au développement du covoiturage dans le corridor et en particulier à la mise en place de lignes fortes de covoiturage entre Lyon Givors et Vienne et le développement des applications numériques ;
- la réalisation de la voie réservée, notamment au covoiturage et aux transports en commun, sur l'itinéraire A7 entre Ternay et le boulevard urbain sud d'ici fin 2023.
- la réalisation d'aménagements de modernisation de l'itinéraire A47, A72 et RN88 d'ici fin 2026 et notamment les échangeurs de la Grand-Croix d'ici 2024 et du Sardon d'ici 2025, avec de premiers travaux en 2023, et la voie d'entrecroisement entre Saint-Chamond et la Grand-Croix en 2026 ;
- l'amélioration des déplacements dans le secteur de la Gouyonnière portés par le conseil départemental de la Loire avec le soutien financier de l'État.

Les partenaires ont réaffirmé l'optique centrée de la démarche sur les besoins des usagers et l'amélioration du niveau de service.

Enfin, le calendrier des prochaines échéances a été fixé :

- un comité de pilotage du nœud de Givors Ternay Chasse sur Rhône (septembre 2023) ;
- un comité plénier et des comités territoriaux concernant l'arrivée sur Lyon d'une part et les vallées de l'Ondaine et du Gier d'autre part (fin 2023) ;
- un 4^e comité stratégique (2^e trimestre 2024).

Cabinet de la préfète de région
Auvergne-Rhône-Alpes

Fabien DESPINASSE
pref-communication@rhone.gouv.fr
